

Création de richesse : Simple souhait ou véritable volonté?



Déroulement de la présentation

- Survol de la définition du défi : Création de richesse de la SADF
- Incohérences de la situation actuelle vis-à-vis du défi
- Exemple de la Seigneurie de Beaupré
- Exemple des terrains privés de Domtar
- Solutions possibles

« Le défi est d'en maximiser la valeur, tout en respectant la capacité de production des écosystèmes et en tenant compte de l'intérêt et des préoccupations des personnes et des organismes concernés. »

—SADF, p. 22 —



Les moyens retenus (orientations)

- 1. Augmenter la valeur créée à partir du bois**
- 2. Augmenter l'offre des produits et services**
3. Accroître la contribution de la forêt privée
 - Clarifier les rôles des partenaires
 - Cibler les investissements
4. Vendre du bois à sa juste valeur
 - Établir la valeur des bois en forêt publique selon les forces des marchés
 - Élargir l'accès au bois

Orientation 1 : Augmenter la valeur créée à partir du bois

« Son optimisation (chaîne de valeur) est obtenue par le regroupement des acteurs du milieu forestier pour mettre de l'avant une vision commune. »



—SADF, p. 23 —

Maximisation de la valeur actualisée nette (VAN) lors du calcul de possibilité

- VAN : Mesure de la rentabilité d'un investissement
 - (Revenus – Dépenses) actualisés

Ex. : 100 \$ dans 5 ans = 82,19 \$ aujourd'hui, avec un taux d'actualisation de 4 %

$$(100 / (1,04)^5)$$

Composantes de la VAN (pour l'État)

Revenus

- Redevance tendance
- Ajustement de la valeur des bois
- Bénéfice net des entreprises pour la récolte et la transformation
- Bénéfice net des entreprises pour la sylviculture
- Rente salariale pour la récolte et la transformation
- Rente salariale pour la sylviculture

Coûts

- Coût de la sylviculture

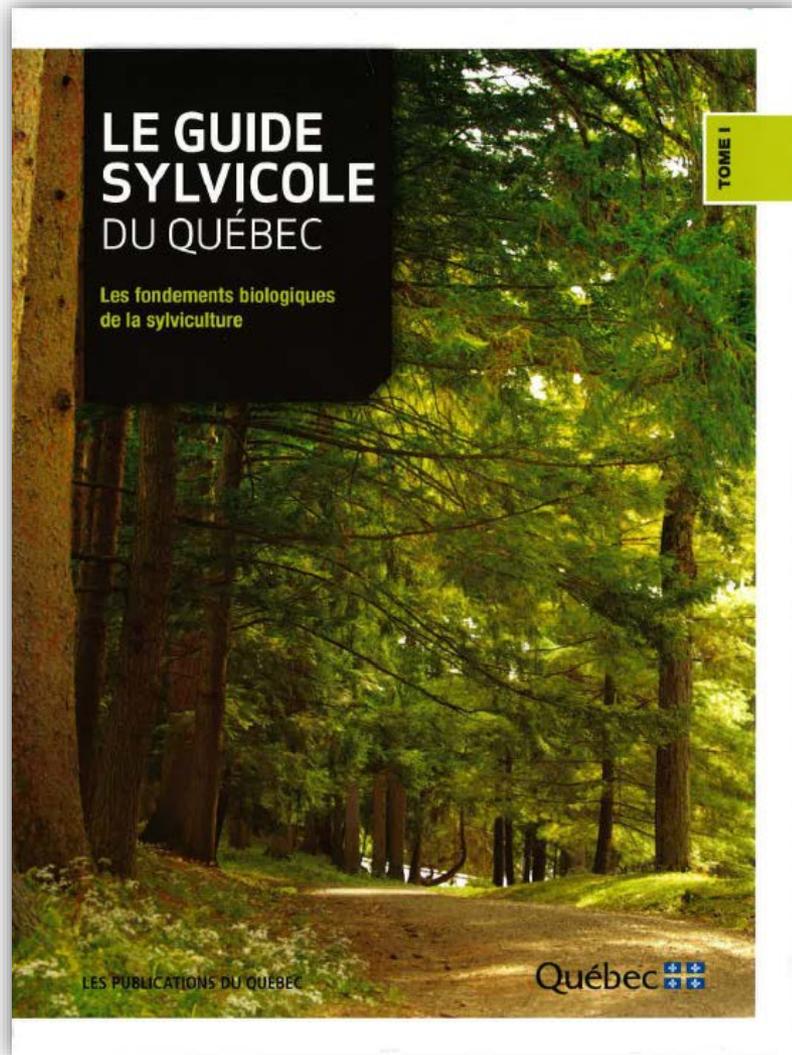
Objectif 1 : Doter le Québec d'une stratégie nationale de production de bois

- Veut-on plus de bois ou la plus grande valeur?



- On ne mentionne pas l'optimisation de la valeur
 - Analyser systématiquement les options de production
 - Ajuster les stratégies des PAFI pour appliquer les options
 - Élaborer une stratégie nationale
 - Déterminer les incitatifs financiers
 - Établir des cibles nationales

Objectif 2 : Produire du bois en tenant compte de l'écologie



Objectif 3 : Cibler les investissements sylvicoles en fonction de leur rentabilité

- Analyse économique hectare par hectare
 - Est-ce utile?
- Analyses économiques et financières dans le calcul des possibilités forestières
 - Un extrait ou le moteur du calcul?



Objectif 4 : Consacrer des portions du territoire à la production de bois

- Déterminer dans les PAFI les aires pour l'intensification de la production de matière ligneuse (AIPL)
- Tenir à jour un registre des AIPL
- Inscrire dans les plans d'affectation les orientations à l'égard des AIPL



Orientation 2 : Améliorer l'offre de produits

« Il faut accroître et diversifier ces bénéfices en mettant en valeur plusieurs ressources et potentiels du milieu forestier [...] tout en poursuivant la production et la récolte de bois. »

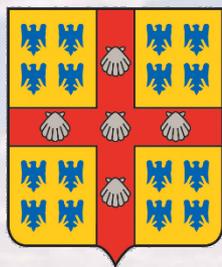
—SADF, p. 24 —



Le bois est vu ici comme un produit résiduel?

Objectifs

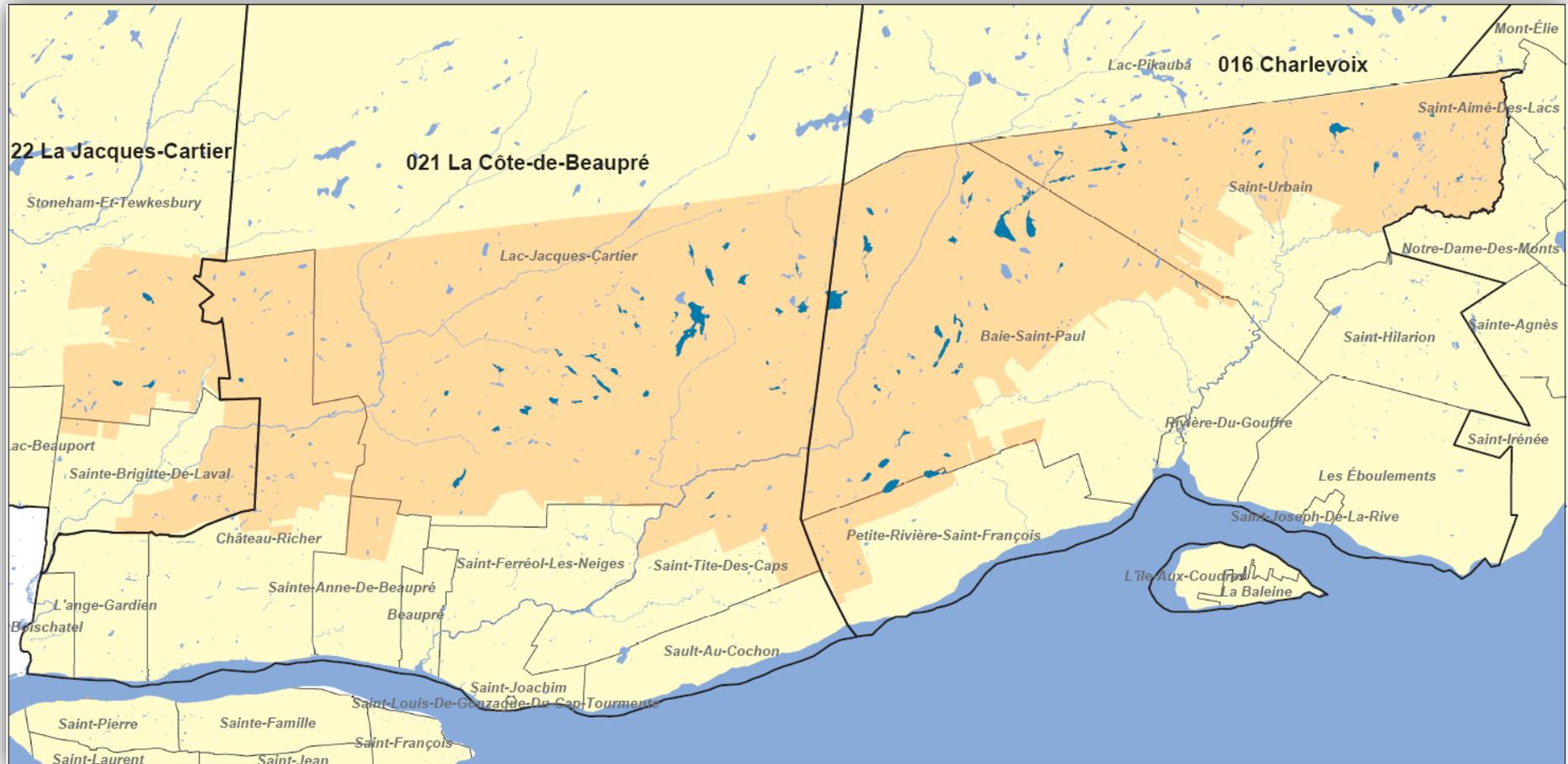
- Inclure dans le PAFI des activités favorisant le développement et la protection des ressources
- Favoriser une gestion intégrée du réseau de chemins
- Favoriser le développement des services offerts au sein des territoires fauniques structurés (TFS)
- Maintien de la qualité des paysages
- Appuyer le développement de l'acériculture
- Encourager le développement des produits forestiers non ligneux (PFNL)



SÉMINAIRE
DE QUÉBEC

Cas de la Seigneurie de Beaupré

Localisation



Historique de la propriété

- Le 15 janvier 1636, la Seigneurie fut créée par la Compagnie de la Nouvelle-France.
- En 1662, Mgr de Laval commença à transiger avec 7 des 100 associés pour acheter leurs parts.
- En 1680, Mgr de Laval décède. La Seigneurie est cédée par testament au Séminaire de Québec.

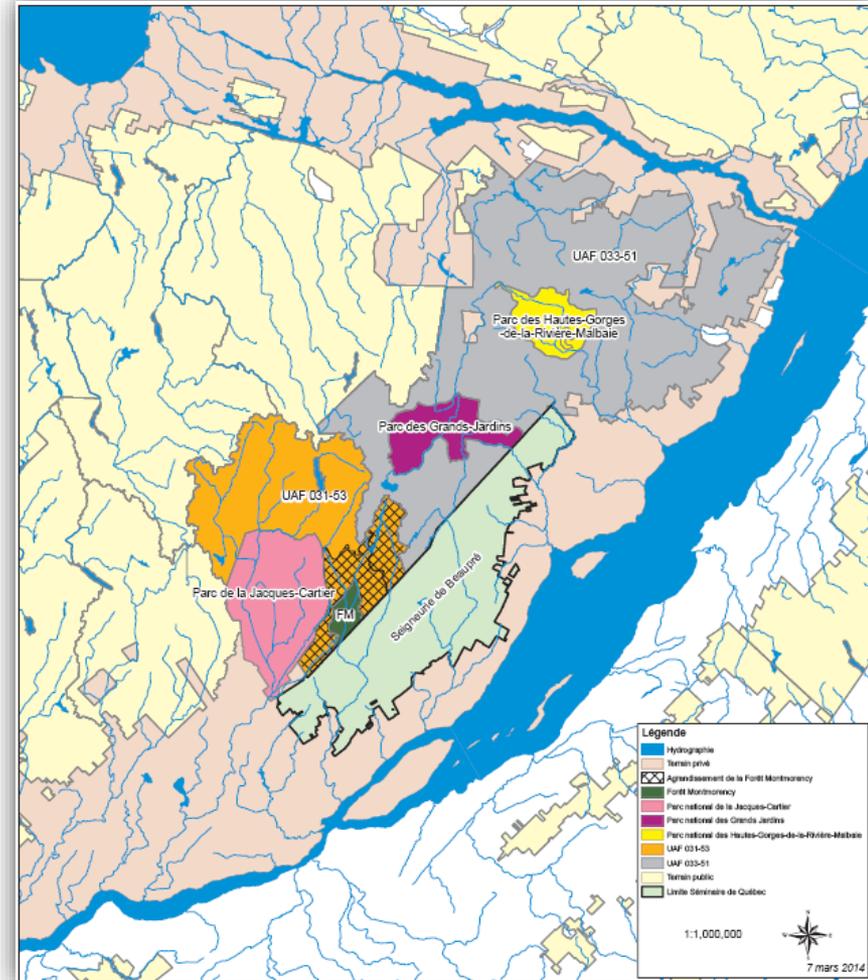


Équipe du Service forestier du Séminaire

- La gestion de la Seigneurie est assurée par le Service forestier du Séminaire :
 - 1 ingénieur forestier
 - 8 techniciens :
 - Certification
 - Suivi des opérations de récolte
 - Suivi des travaux sylvicoles
 - Voirie
 - Clubs de chasse et pêche
 - Mise en marché des bois
 - Surveillance du territoire

Possibilité versus les UA avoisinantes

- Productivité moyenne de 2,40 m³/ha/an
 - UA 031-53 : 0,67 m³/ha/an
 - UA 033-51 : 0,88 m³/ha/an



Sources de revenus

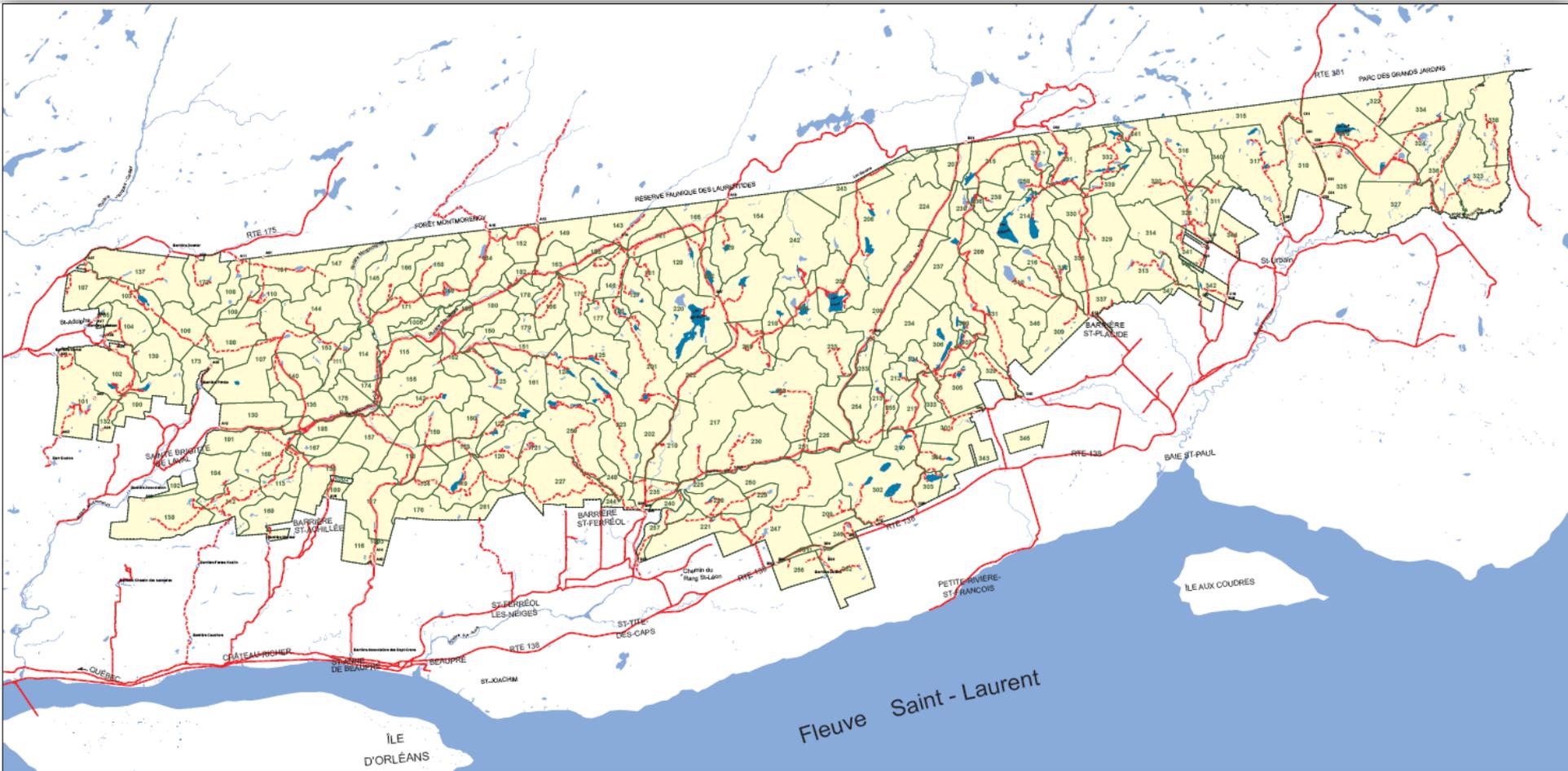
- Matière ligneuse
- Clubs de chasse et pêche
- Pourvoirie Manoir du Lac Brûlé
- Parcs éoliens
- Entente sur le carbone séquestré

Matière ligneuse

- Possibilité de 292 800 m³/an (toutes essences)
 - ≈ 7 300 chargements de camions forestiers



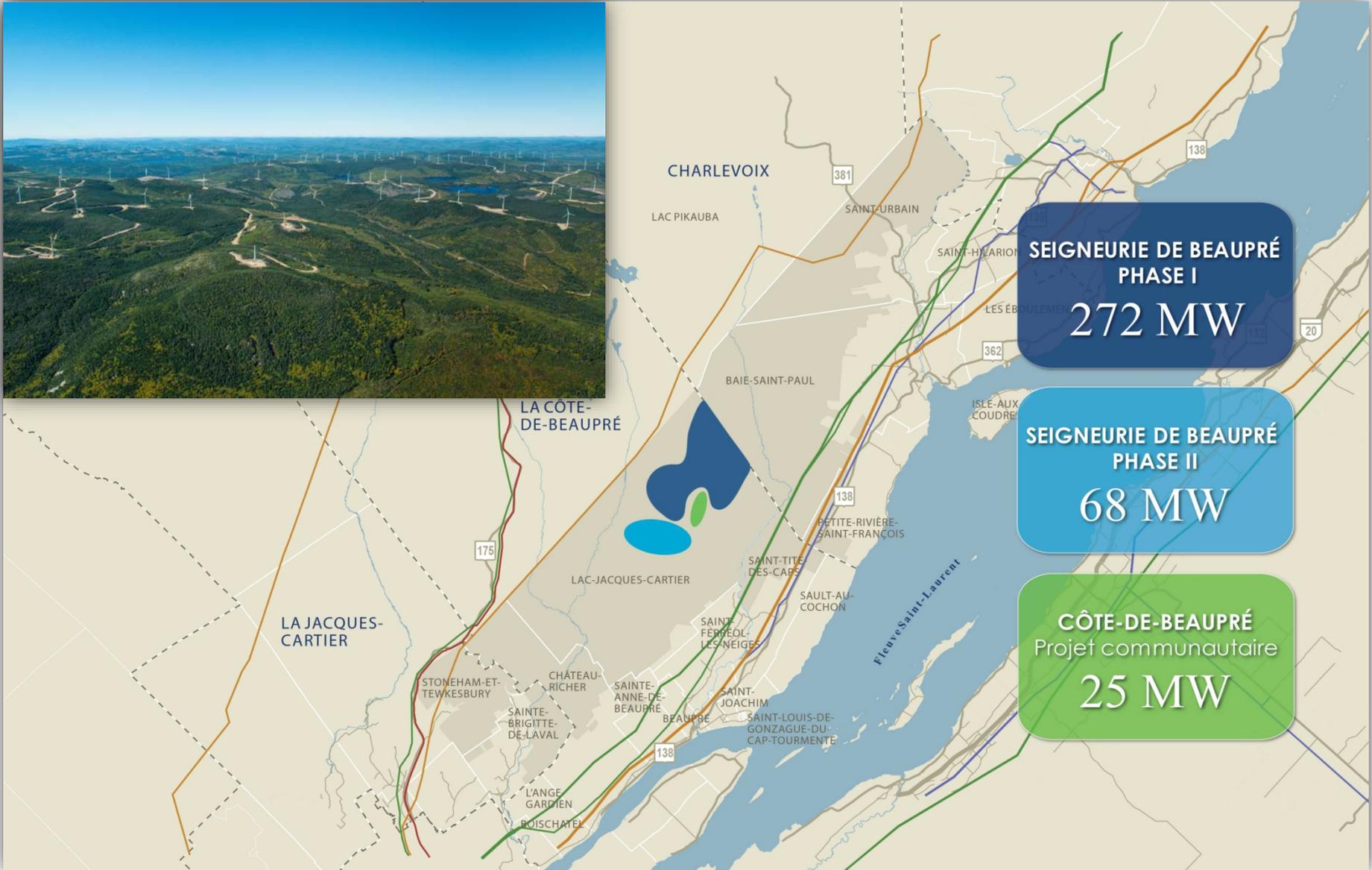
Clubs de chasse et pêche



Pourvoirie Manoir du Lac Brûlé



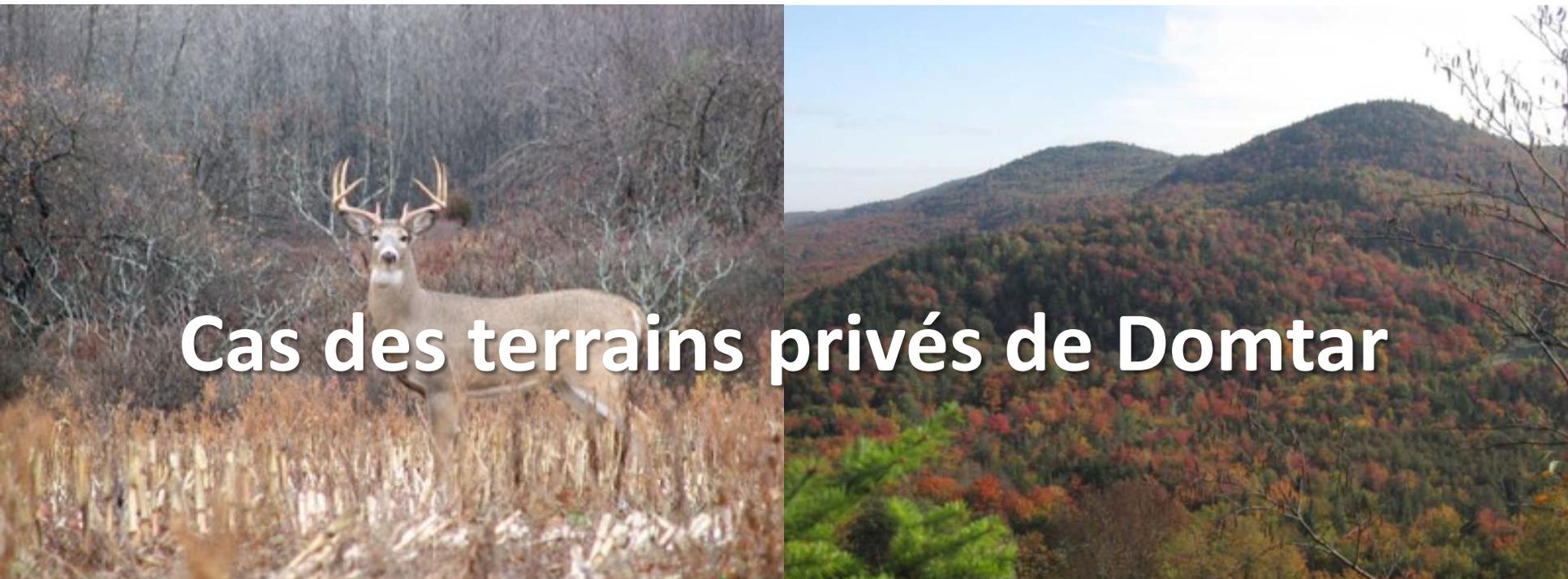
Parcs éoliens



Entente sur le carbone séquestré

- Carboneutralité du campus de l'Université Laval
- 7 550 tonnes/an
 - Vallée de la rivière des Neiges (1 298 ha)
 - Vallée de la rivière Ste-Anne (3 859 ha)

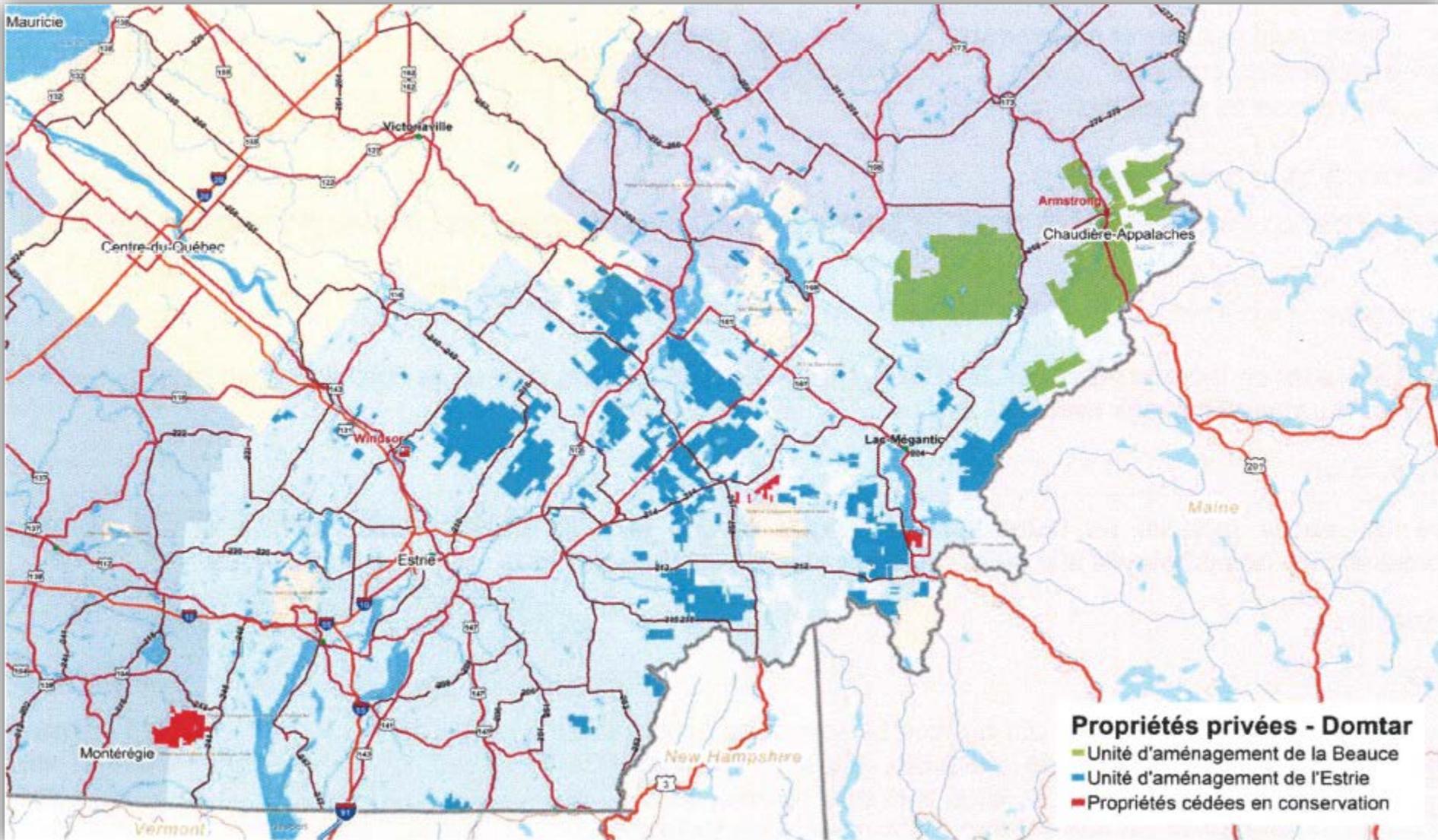




Cas des terrains privés de Domtar



Localisation



Historique de la propriété

- Les premiers achats de terrains par Domtar (Beauce et Estrie) pour alimenter son usine de Windsor remontent à 1865
- Certains terrains ont été achetés au cours des années 80 en prévision de la construction de la nouvelle usine de Windsor (1987)
- Superficie de 159 684 ha certifiée FSC



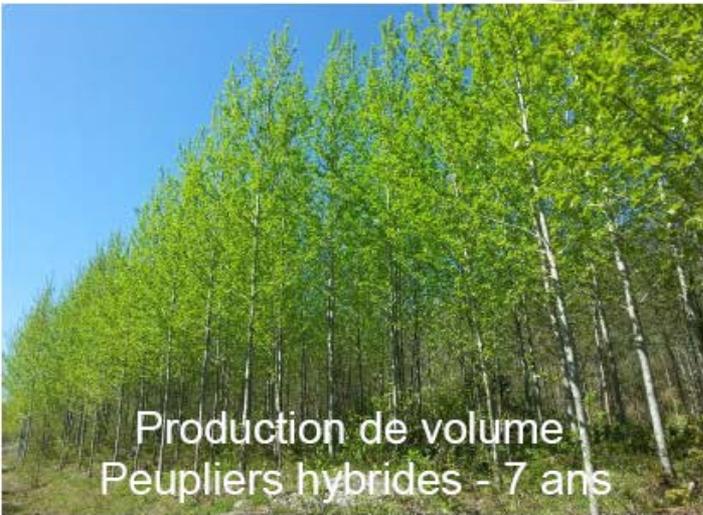
Principe de l'économie circulaire



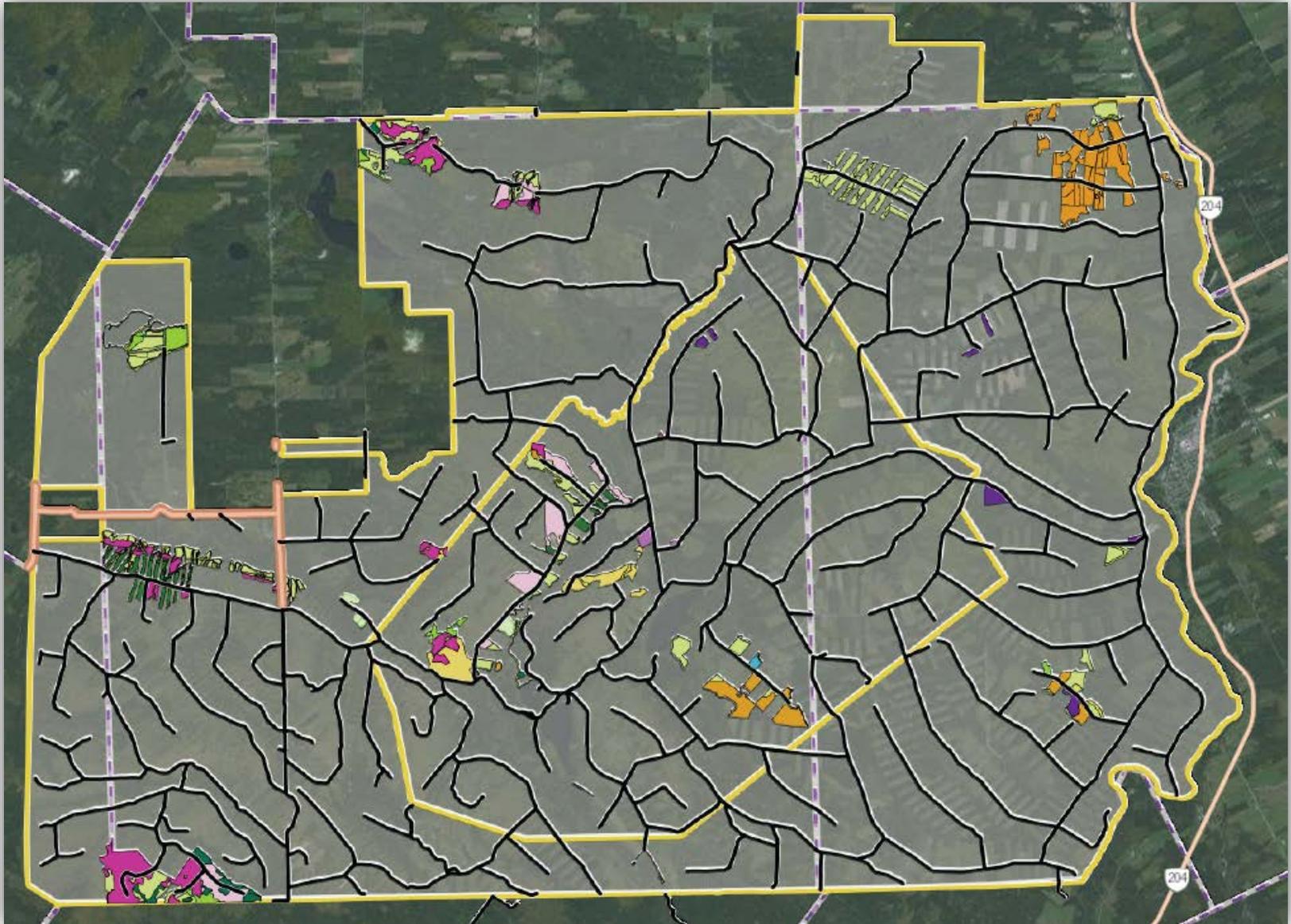
Sources de revenus

- Matière ligneuse
- Clubs de chasse et pêche

Matière ligneuse



Clubs de chasse et pêche



Stratégie intensive (peupliers hybrides)

Programme visant la plantation de 5% de la superficie en 2020



Plantation de 12 ans

Obstacles

- Pressions politiques ou régionales
- Manque de vision à long terme
- Absence d'incitatifs à des résultats (gestion privée vs publique)
- Instabilité des orientations dans le temps

Questions & Discussions